



BIEN DOCUMENTÉS, PARTONS SUR LES CHEMINS DE LA VALLÉE, À PIED OU À VÉLO



Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert est sillonné par un grand nombre de balades balisées. Celles-ci étaient reprises sur une seule grande carte. De nouveaux tracés ayant vu le jour et le stock de cartes arrivant à sa fin, il était temps de proposer une nouvelle offre plus adaptée et plus souple aux nombreux promeneurs. Chaque balade a ainsi fait l'objet d'un dépliant reprenant le tracé de la balade avec quelques points d'intérêt à voir absolument. Un petit texte explicatif sur le patrimoine religieux et bâti, l'histoire, la nature ou des anecdotes agrémentent ainsi la balade.

En collaboration avec le Syndicat d'Initiative du Val d'Attert, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a rédigé et édité 11 dépliants reprenant chacune des 11 balades balisées sur le territoire du parc naturel. Les dépliants sont stockés dans une pochette en plastique transparent qui peut servir de protège-carte lors de la randonnée. D'autres dépliants pourront y être incorporés au fil du développement de nouvelles balades sur le territoire.



Chaque balade est en boucle et pratiquement chaque village a son parcours ce qui permet de varier les paysages et les découvertes. Des derniers contreforts ardennais pour la balade de Nothomb au pied de la cuesta à Tontelange, on passe des forêts ardennaises au sable du sinémurien.

Deux balades à vélo sont également proposées : le circuit des arbres remarquables de 41 km et la route de la cuesta de 27 km.

Un circuit accessible aux PMR a entièrement été conçu sur des routes asphaltées. Il s'agit d'un circuit de 10 km (2 boucles de 5 km).

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de dépliants	11
Nombre de km de balades pédestres balisées	93,9
Nombre de km de balades vélo balisées	68
Nombre de km de balades PMR balisées	10



Le circuit de « Tontelange à travers cadres » de 7,5 km a été réalisé avec les villageois et met en valeur le village et le paysage à travers des cadres peints par des artistes du village. Il a reçu en 2013 le prix « tourisme et Innovation » décerné par la Province du Luxembourg.

En outre le tracé gpx et les textes de chaque balade sont disponibles sur le site Internet du Parc naturel (www.pnva.be).